



*Passez un bel été !*

# *Que se passe-t-il à Feigères ?*

Bulletin de juin 2026 • N°06

## DE L'IMPORTANCE DU BIEN COMMUN Un enjeu pour le vivre-ensemble

**P**réserver le bien commun, c'est la somme de minuscules actions quotidiennes, de toutes les personnes qui vivent, travaillent, grandissent à Feigères. Chaque acte individuel isolé participe à construire notre village. Il nous appartient donc de choisir la direction dans laquelle nous allons.

Dans l'édition précédente du bulletin municipal, nous vous rappelions les horaires et les jours pendant lesquels **le bruit devait être tenu au minimum**. Respecter ces règles, c'est contribuer au bien-être de tous.

De la même manière, **traverser le village à 30 km/h**, ce n'est pas uniquement se plier à la loi. C'est respecter la tranquillité des riverains, faire preuve de prudence envers les piétons, les enfants, les poussettes, les cyclistes. C'est reconnaître que l'espace public est partagé.

**Le mois dernier, l'APEF et ses bénévoles ont ramassé plus de 4 500 mégots dans Feigères.** Jeter son mégot par la fenêtre de sa voiture, sur la voie publique, un geste anodin pour certains. Combien jetteraient leurs mégots dans le jardin d'une propriété privée ? L'espace public n'est pas à personne, il est à tout le monde, il est à chacun d'entre nous.

Il est également important de souligner **le travail de nos agents municipaux** qui, chaque jour de l'année, entretiennent

et améliorent Feigères. Le respect de leur travail est également un élément indispensable à la préservation du bien commun. Le temps consacré par le personnel communal à gérer le non-respect des consignes de tri des déchets, les dépôts sauvages et les différentes formes d'incivilités, est autant de temps qui ne peut être consacré à l'entretien, à l'embellissement et à l'amélioration de nos rues, de nos espaces publics et de nos équipements.

Enfin, lorsque notre trajet en voiture est rallongé de quelques minutes à cause d'un tracteur, rappelons-nous que **les agriculteurs et agricultrices participent eux aussi à l'entretien du bien commun**. Ils façonnent notre village, notre cadre de vie, les paysages et le décor dans lequel nous vivons.

Le bien commun n'est jamais acquis. Il se construit et se préserve au quotidien, par l'attention que chacun porte aux autres et à son environnement. À l'heure de l'individualisme poussé à l'extrême dans tous les aspects de nos vies, **réjouissons-nous de notre patrimoine collectif : ce village, construit par toutes celles et tous ceux qui nous ont précédés. Il n'appartient qu'à nous de le préserver pour les générations futures.**

*Commission Communication*






# Vos élus vous informent



## LE BUDGET DE LA COMMUNE






### RECETTES

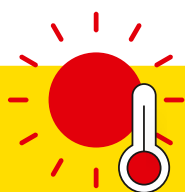
D'où vient l'argent ?

 <b>1. FISCALITÉ LOCALE</b> Taxes foncières, taxe habitation (sur les résidences secondaires), taxe locale sur la publicité foncière...	1 060 000 €
 <b>2. COMPENSATION FINANCIÈRE GENEVOISE</b>	850 000 €
 <b>3. DOTATIONS DE L'ÉTAT (DGF)</b> Dotation globale de fonctionnement...	135 000 €
 <b>4. PRODUITS DES SERVICES</b> Restauration scolaire, périscolaire, locations de salles, redevances, remboursement, divers...	32 000 €
 <b>5. SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT</b> Subventions d'équipement reçues...	253 000 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 000 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>4 207 951 €</b>
<b>TOTAL RECETTES 2025</b>	<b>7 207 951 €</b>

### DÉPENSES

Où va l'argent ?

<b>1. CHARGES DE PERSONNEL</b> Salaires des agents municipaux, charges sociales, formation...	685 000 € 
<b>2. CHARGES GÉNÉRALES</b> Énergie, fournitures, entretien des bâtiments et voiries, contrats de prestations, assurances, communications...	670 000 € 
<b>3. SUBVENTIONS</b> Subventions aux associations, CCAS, participation services péri et extrascolaires...	295 000 € 
<b>4. CHARGES FINANCIÈRES</b> Intérêts de la dette (emprunts)	29 000 € 
<b>5. AUTRES DÉPENSES DE FONCT.</b> Indemnités des élus, formations...	29 000 € 
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 000 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>4 207 951 €</b>
<b>TOTAL RECETTES 2025</b>	<b>7 207 951 €</b>



## PLAN CANICULE

Le Plan canicule est un dispositif qui permet aux personnes vulnérables (personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap vivant à domicile) de s'inscrire en mairie pour se faire connaître. Ainsi, les services municipaux les contacteront en cas d'épisode de fortes chaleurs afin de s'assurer que tout va bien.

**Par téléphone : 04 50 49 24 60**

**Par mail : [mairie@feigeres74.fr](mailto:mairie@feigeres74.fr)**

**Ou directement en mairie.**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération Tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Vous pouvez vous inscrire sur [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr) ou vous rendre en mairie ou en brigade de gendarmerie.



# Vos élus vous informent

## TRAVAUX À L'ÉGLISE SAINT-LAZARE

Les travaux techniques d'amélioration de l'église viennent de commencer, à cette occasion l'église est fermée et les cloches arrêtées. Le maître d'œuvre en charge du chantier est Perspective Patrimoine (69001 Lyon). Cette opération portera sur les éléments suivants :

- renforcement et confortement des éléments de charpente,
- renforcement de la maçonnerie,
- réfection des circuits et équipements électriques,
- remplacement du système de chauffage,
- réalisation de parquets dans la nef et le chœur,
- remplacement du plancher en bois de la tribune.

Le coût de cette réalisation s'élève à la somme de : 266 238,27 € HT.



## SALLE POLYVALENTE : POINT D'AVANCEMENT DU CHANTIER DÉBUT JUIN

- Chemin d'accès longeant la salle : terminé
- Terrassement pour l'implantation de l'extension : en cours
- Maçonnerie : ouvertures créées, agrandissement et création de passages de portes
- Remplacement des fenêtres et pose des cadres de portes intérieures : réalisés
- Travaux platerie et peinture : cloisons exécutées

## LA FÊTE DE FEIGÈRES PAR LE COMITÉ DES FÊTES : ON EST DE RETOUR !

La fête de Feigères est de retour cette année encore. Au programme : de la bonne musique, de la bonne nourriture, des super boissons et surtout de la bonne humeur !

Le menu de Pascal : Paëlla, fromage, dessert. Et si tu n'aimes pas la paëlla, t'inquiète, on a des hot-dogs ! On prévoit aussi des chips pour l'apéro ainsi que des bonbons pour les enfants (et les grands).

Cette année, on vous réserve une surprise au bar, un indice se trouve sur l'affiche ! Pour la musique, c'est le groupe Backstage qui ouvre le bal, suivi des meilleurs... DJ MR2 sur le point de devenir Vinro !

Bisou, on a hâte de vous retrouver !



## LE TOUR DE FRANCE À FEIGÈRES LE DIMANCHE 19 JUILLET

Le Tour de France passera à Feigères le 19 juillet pour sa 15<sup>e</sup> étape qui reliera Champagnole (Jura) au plateau de Solaison-Brizon (Haute-Savoie).

Concernant notre commune, la circulation automobile sera impactée : les Feigérois sont invités à prendre leurs précautions car il sera formellement interdit d'emprunter ou de traverser la D18 dès 12h. La circulation normale sera réouverte 30 minutes après le passage de la voiture-balai, soit à partir 17h environ.



## TAILLE DES HAIES

Nous rappelons à tous les propriétaires de haies que celles-ci doivent être régulièrement taillées à 2 mètres de haut et ne pas empiéter sur le domaine public afin de ne pas gêner la visibilité pour les véhicules et/ou le passage sur les trottoirs des piétons et des personnes à mobilité réduite. Nous faisons appel au civisme de tous !



# Vos élus vous informent

## LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est un espace ouvert à tous, dédié à la lecture, à l'information, à la culture et aux échanges. Petits et grands peuvent y trouver des ouvrages adaptés à leurs goûts et à leurs besoins : romans, bandes dessinées, mangas, documentaires, magazines, livres jeunesse. Réservations possibles.

Tout au long de l'année, la bibliothèque propose de nombreuses activités pour dynamiser la vie culturelle de la commune :

- rencontres régulières adultes : club lecteurs, ateliers d'écriture, expositions,
- accueil enfants : ateliers enfants, visites mensuelles de toutes les classes de l'école, rencontres d'auteurs pour la jeunesse, spectacle de Noël.

Rejoignez-nous sur les réseaux  [bibliotheque\\_feigeres](https://www.facebook.com/bibliotheque_feigeres)

 [www.bibliotheque-feigeres.fr](http://www.bibliotheque-feigeres.fr)

 [bibliotheque@feigeres74.fr](mailto:bibliotheque@feigeres74.fr)

### Les actualités de l'été 2026 en offres gratuites

- Un poche dans la poche : des livres de poche offerts par la Biblio.
- Mon mégot où il faut : cendriers de poche offerts par l'APEF
- Venez découvrir nos prix littéraires et donner votre avis :
  - en littérature jeunesse, prix La vache qui lit / Talukoi
  - en littérature adulte, prix Rosine Perrier / À vos livres



**Bibliothèque**  
**Feigères**  
**JUILLET**  
11h-12h30  
Samedis -4-11-18-25

**AOÛT**  
11h-12h30  
Samedis -1-8-22-29

### Au plaisir de vous accueillir toute l'année :

- Lundi-mardi-jeudi de 16h30 à 18h
- Mercredi de 10h à 12h
- Samedi de 11h à 12h30



**Bibliothèque**  
**Feigères**  
**Mercredi 29 Juillet**  
18h-20h  
**Ouvertures**  
**Nocturnes**

**Mercredi 19 Août**  
18h-20h



**LA MÔRE**  
**EST DANS**  
**LE PRÉ**

**INSTALLATION & OUVERTURE A LA VENTE**  
**VENDREDI 22 MAI 2026**

À 5 MIN. DE SAINT JULIEN

**VENTE À LA FERME**  
**LA MÔRE EST DANS LE PRÉ**  
**793 RTE DE ST-JULIEN, FEIGÈRES**  
Fruits et légumes de saison  
Produits transformés - jus & nectars, confitures, sirops, pâtes de fruits, vinaigres...

 06.34.28.84.82 / 06.95.03.13.74  
[www.lamureestdanslepre.com](http://www.lamureestdanslepre.com)  
gaclamureestdanslepre@gmail.com  
gaec\_la\_mure\_est\_dans\_le\_pre

Pour avoir toutes les infos du G.A.E.C., scannez le QRCode de notre groupe Whatsapp



# La vie associative et les événements



## Mégothon Feigères 2026 - le bilan



Durant la semaine du Mégothon, du 23 au 30 mai, des Feigérois ont pris le temps de ramasser les mégots et divers déchets dans notre commune.

Lors de la journée phare du samedi 23, c'est une dizaine de bénévoles qui se sont rassemblés pour arpenter les rues de Feigères.

Cette année encore, un record accablant : **4'590 mégots (1,010kg)** ont été collectés. Ainsi que **5,5 kg** de déchets divers.

Pour rappel :

- Le mégot d'une cigarette est du plastique (acétate de cellulose)
- 8 millions de mégots sont jetés par terre chaque minute
- Il faut 12 ans pour qu'un mégot se dégrade en micro-particules plastiques
- 16% des départs de feux sont dus à un mégot jeté dans la nature
- Jeter son mégot par terre est une infraction passible d'une amende de 68€



Aidez-nous à sensibiliser les fumeurs et à leur faire adopter les bons gestes



Pour plus d'informations : [info@apef74.fr](mailto:info@apef74.fr)



## MODIFICATION DES HORAIRES DES DÉCHETTERIES POUR L'ÉTÉ

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2026, les déchetteries intercommunales de Neydens et Vulbens sont ouvertes du lundi au samedi de 7h à 14h. Ouverture de 10h à 14h le mardi à Neydens et le jeudi à Vulbens, pour entretenir le site et vous accueillir dans les meilleures conditions.

## ACCA : QUELLES MISSIONS ?



L'Association communale de chasse agréée (ACCA) de Feigères est un acteur discret mais essentiel de la vie de notre commune.

Souvent associée uniquement à la pratique de la chasse, son rôle est pourtant bien plus large et s'inscrit dans la gestion de notre patrimoine naturel.

La régulation de certaines espèces permet notamment de limiter les dégâts aux cultures, de prévenir certains risques pour la sécurité routière et de maintenir un équilibre entre les différentes populations animales. Cette mission s'exerce dans un cadre réglementaire strict et sous le contrôle des autorités compétentes.

L'ACCA contribue également à la surveillance du territoire communal. Ses membres sont régulièrement formés aux règles de sécurité, au respect de l'environnement et à l'évolution de la législation.

Notre ACCA a la chance d'avoir deux gardes particuliers, habilités par le préfet. Il s'agit de Sébastien Bocquet et de Jordan Tropel.

La période actuelle est particulièrement sensible pour la faune sauvage, notamment pour les chevreuils dont les faons sont souvent dissimulés dans les hautes herbes et les sous-bois. Nous rappelons aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent être tenus en laisse dans les espaces naturels afin de préserver la tranquillité de la faune et d'éviter tout risque pour les jeunes animaux.

De plus, pour rappel, la forêt appartient à 75% à des propriétaires privés, et la propriété doit être respectée. À ce titre, l'ACCA détient le droit de chasse sur l'ensemble de ces terrains.

Les gardes de la commune effectuent régulièrement des contrôles. Ils peuvent procéder à des rappels à la réglementation, mais également dresser des contraventions en cas d'infraction (jusqu'à 750 euros).

Nous rappelons également que les agents exercent une mission de service public. À ce titre, ils doivent être accueillis avec respect et courtoisie. Nous déplorons certains comportements irrespectueux et le manque de civisme constatés lors de contrôles. Le dialogue et le respect mutuel restent essentiels au bien-vivre ensemble.

Parce que les espaces naturels sont partagés par tous – promeneurs, sportifs, agriculteurs, habitants et chasseurs – le dialogue et la connaissance mutuelle sont essentiels. L'ACCA de Feigères souhaite ainsi rappeler que la chasse moderne s'inscrit dans une démarche de responsabilité, de gestion de la biodiversité et de respect des usagers de la nature. La nature est un patrimoine commun. Sa préservation repose sur l'engagement de chacun et sur une meilleure compréhension des missions assurées par les acteurs qui la font vivre au quotidien.

L'ACCA de Feigères remercie les habitants pour leur confiance et reste disponible pour répondre à leurs questions concernant ses activités et ses actions sur le territoire communal.

*Lydie Cheveau*

# La vie associative et les événements



**26 JUIN** Fête de l'école, kermesse et restauration organisées par le Sou des écoles et fête du périscolaire organisée par la FOL 74

**28 JUIN** Fête de la Paroisse

**3 JUILLET** Vente de crêpes organisée par le Sou des écoles

**4 JUILLET** Fête de Feigères, organisée par le Comité des fêtes

**13 JUILLET** Fermeture de la mairie

**19 JUILLET** Tour de France

**29 JUILLET** Bibliothèque  
Ouverture nocturne 18h-20h

**3 AU 31 AOÛT** Fermeture des services FOL 74

**19 AOÛT** Bibliothèque  
Ouverture nocturne 18h-20h

**1<sup>ER</sup> SEPT.** Rentrée scolaire

**27 SEPT.** Vide-greniers organisé par le Sou des écoles

**4 OCT.** Marche gourmande dans le cadre d'Octobre rose

**LA FÊTE DU PÉRISCOLAIRE**

**VENDREDI 26 JUIN À PARTIR DE 16H30**

Restauration sur place  
Et vente de confiseries

Rendez-vous à l'école pour une soirée remplis de surprises, des jeux gonflables, jeux de mousse, DJ avec piste de dance...  
Les enfants et parents peuvent venir déguisés

**SPECTACLE DE DANSE A 17H30**

250 Chemin de l'école 74160 FEIGÈRES  
Ne pas jeter sur la voie publique

## ÉTAT CIVIL

### • BIENVENUE À •

**Hugo Fradet au foyer de Rachel et Rémy Fradet, le 3 mai 2026**

**Alexis Darcourt-Lezat au foyer de Galina Lagresle et de Florent Darcourt-Lezat, le 5 mai 2026**

**Léonardo Flament au foyer de Claudia Furcier et de Sébastien Flament, le 13 mai 2026**

*Toutes nos félicitations à leurs parents.*

## MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois  
BP 30612 74166 Feigères Cedex

Tél. **04 50 49 24 60**

**mairie@feigeres74.fr • www.feigeres74.fr**

### Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h • Mardi : 17h-19h  
Mercredi : 10h-12h • Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication : Éric Collomb  
Rédactrice en chef : Brigitte Folny



Ne pas jeter sur la voie publique.

Impression : Villi®

www.imprimerie-villiere.com

T. +33 450 04 46 86

F-74160 Beaumont.



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

PEFC

10-31-2949

www.pefc-france.org